La Lettre N° 9 — Mars 2007

La lettre du CADEB

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Agenda associatif et activité du CADEB
Page 2

Gros plan sur le Comité de quartier des Richebourgs
Page 3

Entretien des émissaires: la fin des rejets en Seine?
Page 4

Projet de liaison souterraine haute tension dans la Boucle
Page 5

La nouvelle gare de Houilles - Carrières
Page 6

SNCF-RFF: associations recherchent interlocuteur

Le projet de Voie Nouvelle
Page 7

Visite de l'usine du SITRU
Courrier des lecteurs
Page 8

Chatou: quel urbanisme pour demain?
Sartrouville: Le centre de sécurité sociale va fermer
Page 9

Actualité de l'environnement dans la Boucle
Page 10

Quelques projets auxquels nous avons échappé
Page 11

Collectifs et associations d'environnement de la Boucle
Page 12

Les observations du CADEB sur le projet de Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF)
Supplément à la Lettre
(4 pages)

Le devenir de la Boucle

Nombreux sont ceux qui ont imaginé d'urbaniser en totalité la Boucle de Seine. Dans les années soixante, alors que la plaine de Montesson était encore cultivée en totalité, on disait de cet espace que c'était La Défense de l'an 2000. Des architectes ont conçu des projets passablement farfelus, la plaine inondée accueillant des tours et le palais présidentiel accessible en bateau, comme nous le rappelle Françoise Denais en page 11. Plus récemment, un ministre de l'équipement, du haut de son hélicoptère, rêvait d'y construire des milliers de logements.

Lors de la mise en révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France), il était normal de s'inquiéter à nouveau. En effet, quelles que soient les options retenues, il faudra de toute manière construire en Région Parisienne. Or, à part les bois de Vincennes et de Boulogne, il n'existe pas d'espace «libre» de dimension comparable à proximité immédiate de Paris. De plus, on disait le maraîchage condamné à terme.

Heureusement, le projet de SDRIF, récemment adopté par le Conseil Régional, n'a pas retenu cette logique. La plaine de Montesson conserve sa vocation agricole et d'espace naturel.

C'est une satisfaction et un soulagement. L'action à l'unisson des élus et des associations y est probablement pour quelque chose. Lors d'une réunion à Montesson organisée en juin 2005 par le CADEB, avec la participation de Jean-François Bel, maire de la commune, Président du SIEP de la Boucle, nous avons pu exposer notre point de vue à Mme Mireille Ferri, vice présidente du Conseil Régional en charge de la révision du SDRIF.

Le devenir de la Boucle est-il pour autant assuré? Il est trop tôt pour le dire. Pour devenir applicable, le projet de SDRIF doit encore passer en enquête publique et recevoir l'aval de l'Etat.

Autre difficulté: le financement. La cohérence du projet repose sur le développement des transports en commun pour éviter l'étalement urbain et le grignotage des terres agricoles. Il s'agit aussi de lutter contre le réchauffement climatique, auquel l'automobile participe largement. Malheureusement, le financement est loin d'être bouclé. La part de l'État se réduit et les possibilités de la Région sont limitées. A défaut de résoudre ce problème du financement des transports en commun, c'est toute la logique du nouveau SDRIF qui se trouverait remise en cause...

Le Bureau du CADEB

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 01 39 15 32 21

Activité du CADEB

Décembre 2006

- 2 décembre: Manifestation à Versailles contre les projets autoroutiers, avec Ile de France Environnement.
- 4 décembre: réunion des associations sartrouvilloises membres du CADEB
- 7 décembre: réunion au Pecq sur les rejets d'eaux usées en Seine (voir compte rendu en page 4).
- 14 décembre: réunion avec la CCBS pour un tour d'horizon des dossiers de la Boucle, avec A-M Foy, Président, F. Brondani, vice présidente, J-F Bel, C. Murez, vice-présidents.
- 15 décembre: réunion des associations sartrouvilloises membres du CADEB avec B Carlier, maire adjoint chargé de l'environnement, et les services municipaux concernés.
- 15 décembre: rencontre avec la commission d'enquête publique pour le projet de liaison ferrée dite tangentielle nord.

Janvier 2007:

- 20 janvier: Assemblée Générale de Seine Vivante, avec visite des travaux de réhabilitation des berges de Seine à Croissy.
- 29 janvier: conseil d'administration du CADEB.

Février 2007

- 1 février: Assemblée Générale annuelle de Réseau Vélo 78
- 6 février: Réunion au STIF (Syndicat des transports d'Ile de France) sur les Plans Locaux de Déplacements (avec Ile de France Environnement)
- 14 février: visite du centre de tri des déchets à Gennevilliers.
- 14 février: Réunion de la CCBS à Croissy.
- 15 février: réunion à Colombes sur le prix de l'eau , avec l'observatoire des usagers et le SIAAP

Agenda associatif

- Samedi 10 mars 2007: Assemblée Générale Annuelle d'Yvelines Environnement
  Renseignements : www.yvelines-environnement.org

- Mardi 13 mars 2007 à 20h : Assemblée Générale Annuelle du CADEB, salle du 14 juillet, rue Henri Dunant, à Sartrouville

- Dimanche 18 mars: réunion annuelle de quartier du Comité des Richebourgs, avec la participation de M. P. Fond, maire de Sartrouville .

- Dimanche 18 Mars à 17H à l'Église Saint Martin de Sartrouville: Récital de Guitare par Agnès LEGER, à l'initiative du comité du Vieux Pays. Entrée gratuite.

- Samedi 24 mars 2007 , au FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS
  En matinée : Assemblée Générale Annuelle d'Ile de France Environnement
  Après-midi: session de formation sur la ceinture verte de l'Ile de France . Interventions: IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) et AEV (Agence des Espaces Verts). Entrée libre. Inscription obligatoire auprès du CADEB ou d'IDFE. Renseignements : www.cadeb.org ou www.idfe.org

- Dimanche 1 avril: sortie vélo avec l'association des riverains du quartier de la mairie à Sartrouville. Destination: le parc d'Achères, en longeant la Seine. Départ à 9h30. Retour vers 12h30.
  Renseignements au 01 39 15 32 21 ou sur le site du CADEB.

- Vendredi 20 avril: repas de quartier avec le Comité du Vieux Pays. Renseignements auprès du Comité.

- Samedi 12 mai: forum sur le tri et la gestion des déchets, parc du dispensaire à Sartrouville. Voir ci-après le communiqué du SITRU

- Dimanche 13 mai: vide-grenier sur la place des Charmettes route de Montesson (RD 311) au Vésinet organisé par le syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet. Venez nombreux.

- Samedi 19 mai: nettoyage des berges de Seine à Sartrouville, avec les associations de quartier et le soutien de la municipalité. Renseignements auprès du CADEB

- En mai (date à préciser), le comité du Vieux Pays à Sartrouville organise une visite de l'Assemblée Nationale. Renseignements et inscriptions au 01 39 57 75 04 .

Le SITRU organise un forum

Le SITRU, Syndicat Intercommunal du Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine, organise le samedi 12 mai 2007, au parc du Dispensaire à Sartrouville, un forum sur le thème du tri et de la gestion des déchets en l'intégrant aux concepts plus généraux de développement durable et d'éco-citoyenneté.

Au programme de cette manifestation conviviale et familiale :

- Dès 15h, dans le gymnase, un forum-débat avec de nombreux intervenants, des collégiens, des lycéens et la participation de l'assistance, pour traiter de la question : « Comment réduire nos déchets ? Valorisation et réduction à la source »,

- Dès 14h30 et pendant tout l'après-midi, des activités en extérieur : atelier de brico-instruments avec du matériel de récupération, animations pour les plus jeunes avec l'association « Les petits débrouillards », exposition des travaux des écoles, stands divers pour rencontrer, échanger et s'informer (SITRU, Eco-emballages, prestataires, villes, Emmaüs, CADEB…), …et à partir de 16h concert des musiciens de l'association Brico-parodic.

Renseignements au 01 39 15 91 42.

GROS PLAN SUR

Le Comité de quartier des Richebourgs

Le Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville vient de rejoindre le CADEB . Nous nous en félicitons et lui souhaitons la bienvenue. A l'intention des membres de notre Collectif et de nos lecteurs, nous transmettons quelques informations recueilles auprès de ce Comité sympathique et dynamique.

Le Comité des Richebourgs existe depuis 1936. Il a eu le même président, M. Visendaz, pendant 40 ans, depuis les années soixante. Mario Ostorero a pris le relais en 2000.
Situé en limite de Houilles, le quartier des Richebourgs est délimité au nord par la ligne de grande ceinture et au sud par la ligne SNCF et RER A. Le Comité a son siège en plein cœur de ce quartier pavillonnaire, où vivent environ 300 à 350 familles.« Ici, on se croirait à deux cents kilomètres de Paris » aime à dire son Président.

Le Bureau du Comité, avec au centre son Président, Mario Ostoréro et à droite Jean-Louis Verdure, Trésorier, délégué auprès du CADEB

Un Comité actif

Le Comité est actif tout au long de l'année. Pour bien la commencer, un calendrier est distribué dans toutes les boites aux lettres du quartier, avec les vœux du Comité. En mars, a lieu la réunion annuelle avec le Maire, couplée avec l'assemblée générale. Tous les problèmes du quartier sont abordés librement. Un compte-rendu est établi ensuite et distribué en porte à porte à tous les riverains au cours du mois d'avril. La discussion s'engage avec ceux qui ne viennent pas aux réunions: « Les gens ont des choses à dire», note le Président. C'est l'occasion aussi pour le Comité de solliciter le soutien des habitants du quartier par une contribution libre.
En juin, c'est la traditionnelle et « très demandée » fête de quartier, avec des animations pour tous les âges et beaucoup de convivialité. A la rentrée, le Comité rencontre à nouveau la municipalité, avec laquelle les relations sont excellentes, précise le Président. L'année se termine par un repas en décembre proposé aux gens du quartier et réunissant une centaine de convives.

Le quartier des Richebourgs à Sartrouville

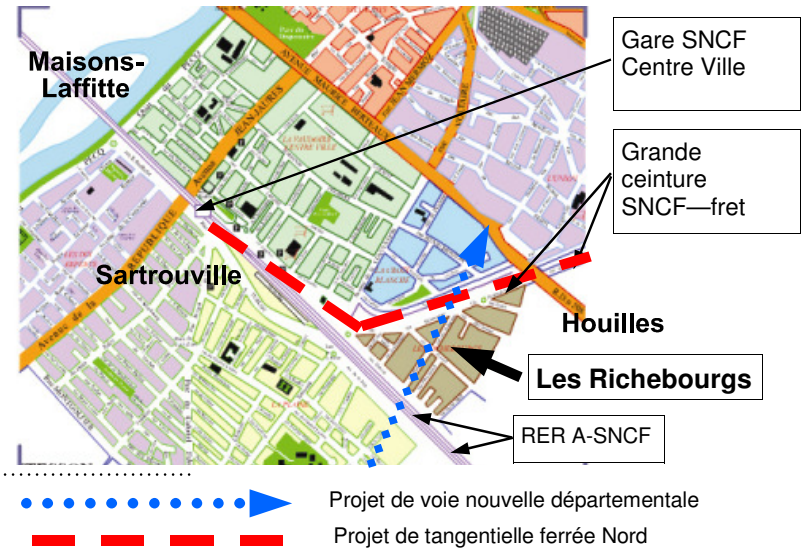

Deux gros dossiers

Il s'agit tout d'abord du projet de « voie nouvelle départementale ». Bien que la traversée du quartier s'effectue en tranchée couverte sur la majeure partie (260 mètres), les gens du quartier restent inquiets et sceptiques. Quelle sera la situation aux entrées de la section couverte? Y aura-t-il vraiment moins de circulation rue des Richebourgs, en l'absence d'aménagements dans le quartier de l'Union?
Le deuxième gros dossier est celui du projet de liaison ferrée Tangentielle Nord, qui longera la ligne actuelle de grande ceinture. Le Comité est satisfait de la suppression du passage à niveau piétons actuel, qui sera remplacé par un passage souterrain. En revanche, l'inquiétude demeure pour le bruit. Actuellement, quand les trains de fret de plusieurs dizaines de wagons descendent dans la courbe, tout résonne, l'image bouge sur l écran des téléviseurs. Or rien n'est vraiment prévu dans le projet pour réduire ces nuisances.
C'est principalement pour traiter ces deux dossiers que nous avons décidé d'adhérer au CADEB, indique Jean-Louis Verdure, délégué du Comité auprès de notre Collectif.

DOSSIER CADEB

Entretien des émissaires
La fin des rejets en Seine?

C'est l'engagement pris par le SIAAP ((Syndicat d'assainissement de l'agglomération parisienne) au cours de la réunion qui s'est déroulée au Pecq le 8 décembre dernier : « il n'y aura plus de rejets directs en Seine lors des prochains chômages de l'émissaire », a déclaré Alain Ouzoulias, Président du SIAAP. Voici les principales informations recueillies et le point de vue des associations d'environnement.

L'émissaire Sèvres Achères transporte les eaux usées de plusieurs centaines de milliers d'habitants vers la station d'épuration d'Achères (usine Seine aval). Construit il y a près de 70 ans, il avait besoin d'être vérifié. Les opérations, effectuées avec une présence humaine à l'intérieur de cet égout de 4 mètres de diamètre environ, s'effectuent à sec: il est donc nécessaire de fermer l'ouvrage - on dit le mettre au « chômage », ce qui a entraîné les rejets en Seine. Ainsi, de décembre 2005 à mai 2006, entre 60 000 m^3 et 80 000 m^3 d'eaux usées étaient quotidiennement rejetés dans le fleuve, le long de la boucle de Seine.

Des travaux nécessaires

En octobre-novembre 2004, une première inspection avait conclu à la nécessité de curer l'ouvrage et de poursuivre les investigations.
De décembre 2005 à avril 2006, une deuxième phase de travaux a permis le curage sur tout le linéaire de Rueil jusqu'à La Frette. 5 000 tonnes de boues ont été extraites. Une fois nettoyé, l'émissaire a pu être inspecté en détail.
Le diagnostic est le suivant. En aval, à La Frette et Sartrouville, l'ouvrage est en bon état et ne nécessitera pas d'entretien dans les prochaines années. En partie centrale, des travaux de remise en état sont à prévoir dans les 10-15 ans à venir. La dernière portion, depuis Chatou et en amont, est en revanche très dégradée: l'émissaire doit être renforcé et étanché. De plus, le siphon situé sous la Seine à Chatou est envasé aux 3/4 de sa section.

Des travaux effectués désormais sans rejets en Seine

Les travaux sur la portion amont sont prévus entre octobre 2007 et avril 2008. Il s'effectueront sans rejets en Seine. En effet, les eaux usées seront pompées et déversées dans un autre émissaire en service, moyennant un surcoût d'environ 15% . De plus, les boues extraites du siphon, évaluées à 2000 tonnes, seront évacuées, non pas par la route, mais par voie fluviale. Le coût total des travaux est évalué à 10,5 millions d'euros.
.

Pour en savoir plus:
Sur le SIAAP:
www.siaap.fr/
Sur les travaux à venir:
www.cadeb.org

Siphon sous la Seine à Chatou

Portion amont très dégradée

Le point de vue des Associations

Le CADEB se félicite de la réunion de décembre 2006, tenue à l'initiative d'Alain Gournac, sénateur maire du Pecq et organisée par l'observatoire des usagers de l'assainissement , présidée par Alain Outreman, maire d'Achères.
Le CADEB note avec satisfaction la volonté de transparence du SIAAP et le souci de concertation avec les élus et les associations.
Lors de la réunion, Florence Genestier, au nom de Seine Vivante, a appelé à une gestion globale des problèmes de l'eau. Elle préconise un traitement en

Florence Genestier (Seine Vivante)

amont: Il faut polluer moins pour avoir moins de polluants à traiter.
De son côté, Jean-Claude Parisot, au nom du CADEB, a rappelé le rôle moteur joué par les associations dans ce dossier ; lors du premier chômage, en octobre 2004, l'information n'avait pas débordé le cadre restreint des techniciens (au SIAAP, dans les mairies et les syndicats locaux d'assainissement).
C'est le CADEB qui a constaté les faits, les a révélés et a permis aux élus de s'emparer du dossier. C'est le CADEB qui le premier a demandé qu' « en cas de chômage des émissaires, des solutions alternatives aux rejets en Seine soient recherchées, plus respectueuses de l'environnement. »

La qualité de l'eau de Seine s'améliore … lentement. Les associations demandent que l'effort soit poursuivi et amplifié, afin d'obtenir « un bon état » des eaux en 2015, comme s'y est engagée la France en application de la directive européenne sur l'eau.

ENQUETE PUBLIQUE

Projet de liaison souterraine haute tension au travers de la Boucle

Une enquête publique se déroule du lundi 26 février au samedi 31 mars inclus. Nous vous présentons ci-après le projet et donnons les indications pratiques pour prendre connaissance du dossier dans les mairies et donner votre avis. Le CADEB déposera bien entendu une contribution .

Les objectifs du projet

Le projet de renforcement proposé consiste en la création d'une liaison souterraine électrique de 225 000 volts Nanterre-Nourottes et la réalisation des travaux connexes dans les postes de Nanterre et de Nourottes (commune de Triel-sur-Seine) qui permettront de raccorder la nouvelle liaison souterraine.
Aujourd'hui l'alimentation électrique du Nord-Ouest parisien est assurée par deux postes électriques à 400 000/225 000 volts : le poste de Cergy situé dans le département du Val-d'Oise et le poste de Mézerolles situé dans le département des Yvelines.
La construction de la liaison souterraine permet de soulager le poste de Cergy en transférant par ce nouveau lien la charge du poste de Nanterre vers celui de Mézerolles. Les zones de consommation des postes de Cergy et Mézerolles sont ainsi rééquilibrées. Ce projet permet ainsi d'atteindre les objectifs de renforcement de l'alimentation électrique du Nord-Ouest parisien.
Ce projet est issu d'une concertation organisée depuis septembre 2002 sous l'égide de la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye. Elle a mobilisé les élus locaux, les représentants de la profession agricole, les associations et les services de l'Etat
Longue de 21 km, le tracé de la future liaison souterraine franchit à trois reprises les boucles de la seine par forage dirigé. Cette technique est également utilisée pour la traversée des grands axes routiers ou ferrés comme par exemple le carrefour de la Croix de Noailles, des voies RFF et la traversée de la D30 à Achères. Sa construction fera l'objet de réunions de travail en amont de la phase de travaux pour prendre en compte les contraintes vis-à-vis des riverains, agriculteurs et utilisateurs de la voirie.

(extrait des documents soumis à en-

La liaison (en pointillé rouge sur la carte) traversera la Boucle, de Nanterre au Mesnil le Roi, en passant par Carrières sur Seine et la plaine de Montesson. (document CADEB)

L'enquête publique se déroule du lundi 26 février au samedi 31 mars inclus.
Les documents d'enquête publique sont consultables dans les mairies de:

- Carrières sur Seine
- Houilles
- Montesson
- Sartrouville (au Centre Technique Municipal)

Les commissaires enquêteurs recevront le public:

- à Carrières sur Seine: le mardi 6 mars de 14h à 17h
- à Houilles: le samedi 17 mars de 9h à 12h
- à Montesson: le jeudi 22 mars de 16h à 19h.

Pour savoir plus:
Les documents d'enquête publique sont disponibles sur le site Internet de RTE, Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (filiale d'EDF)
http://www.rte-france.com/
dans le dossier: http://www.rte-france.com/htm/fr/projets/etude04.jsp

ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

La nouvelle gare de Houilles - Carrières

L'association Voisins Voisines veut en savoir plus sur ce dossier et s'adresse à M. le Maire de Houilles

A l'occasion de l'Enquête Publique sur la révision du PAZ (Plan d'Aménagement de Zone) de la ZAC Gare, nous écrivions par lettre du 01/04/2003 au Commissaire Enquêteur les recommandations ci-dessous :
Le retard pris pour la réalisation de la ZAC Gare (origine 1991), est un atout historique heureux pour la ville de Houilles et son environnement.
En effet, la révision du PAZ va permettre d'implanter une gare qui correspond aux nouveaux besoins des Ovillois et des communes environnantes.
La gare de Houilles/Carrières dessert les villes de Houilles, Bezons, Carrières, Chatou, Montesson.
La mise en route du PDU en décembre 2000, et la qualification de la Gare de Houilles comme comité de pôle d'échange est également un élément majeur, intéressant, qui doit être pris en compte.

photo Réseau Vélo 78

La gare SNCF RER A à Houilles - Carrières sur Seine avant les travaux

En conséquence :
· Nous sommes d'accord pour l'implantation d'une nouvelle gare comme proposé sur le PAZ, car nous privilégions les transports en commun de qualité. (…)
· Le projet d'urbanisation de la Boucle de Montesson et le Schéma de Secteur en cours d'élaboration, devront être pris en considération.
· Un plan d'accès de ces populations vers la Gare, et les infrastructures devront être étudiées.
· Les Zones disponibles et/ou à construire de chaque côté de la Gare, (zone nord rue du 4 Septembre, et zone sud rue Robespierre devront tenir compte des nouveaux besoins en matière de Plan de circulation et de stationnement.(accès des personnes à mobilité réduite, construction de parcs à vélos sécurisés, parkings en sous sol).
· Elles devront privilégier les espaces verts et l'environnement.
· Nous sommes opposés à la construction de la barre d'immeubles à la place du parking provisoire actuel rue Robespierre, cet espace devant être réservé aux besoins d'infrastructures qui seront nécessaires avec le flux de circulation induit par l'urbanisation de la Boucle, et être aménagé en plateforme de verdure et d'ouverture sur la Gare.
Nous rappelons que la ville de Houilles est l'une des plus densifiées des Yvelines.
En conclusion nous souhaitons qu'à l'occasion qui nous est offerte, tous ces points puissent être pris en considération et analysés avant toute décision de réalisation irréversible.

Le comité de pôle de Houilles

Par un second courrier en date du 05/03 /2005, nous rappelions (…) qu' aucune information n'a été communiquée sur le contenu de ce projet.
Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous communiquer ou nous faire communiquer les informations suivantes sur le contenu de ce comité de pôle.
· Sommaire : Les enjeux de la démarche « pôle d'échange »
· Présentation du comité de pôle de Houilles/Carrières
· Diagnostic : Fonctionnement actuel du pôle
· Descriptif du scénario retenu
· Les aménagements en faveur des bus
· Les aménagements en faveur des 2 roues
· Aménagement rue du 4 septembre (accès Nord)
· Aménagement Place A.Malraux et rue Robespierre (accès Sud)
· L'accessibilité pour tous
· Les propositions concernant le stationnement
· Les propositions concernant les stations de taxis.
· Le planning de réalisation du projet
· Le financement du projet
Munie de ces informations, notre association pourra vous communiquer avis et propositions.

Gérard Moulin, Président
Voisins Voisines à Houilles

Pour en savoir plus:

Afin de connaître la position du collectif Réseau Vélo 78 sur ce dossier:
http://www.reseauvelo78.org/
Rubrique: actions et projets—projets en cours.

ACTIVITE DU CADEB

SNCF-RFF: associations recherchent interlocuteur désespérément….

Dix associations membres du CADEB, situées sur les communes de Sartrouville, Houilles et Carrières sur Seine, viennent d'écrire aux directions régionales de RFF et SNCF.
«...Les problèmes liés à ces infrastructures de transport sont récurrents depuis plusieurs années et régulièrement évoqués, lors des réunions de quartier des associations.
Les principaux constats portent sur :

- Le bruit des trains constant de jour et de nuit (Exemple : Sartrouville est classée en point noir du bruit ferroviaire)
- L'absence d'entretien régulier des talus et abords des voies générant nuisance visuelle et insalubrité publique (Là encore les talus bordant les lignes en gare de Sartrouville par exemple parlent d'eux-mêmes.)
- L'amélioration nécessaire de l'aspect des ouvrages (ponts, murs de soutènement) ;
- Le manque d'information des riverains lors de travaux, notamment ceux réalisés la nuit.

Des questions sont également régulièrement posées sur le fonctionnement de la ligne voyageurs (incidents, retards, saturation) et les perspectives d'amélioration, questions auxquelles nous ne sommes pas toujours à même de répondre par manque d'information factuelle.
Au fil des années, plusieurs associations membres de notre Collectif ont eu des contacts avec différents responsables locaux de la SNCF qui ont permis de résoudre certains problèmes ponctuels.

Aujourd'hui, nous sommes sans interlocuteur dédié. Aussi, pour continuer d'avancer en toute concertation et pouvoir transmettre aux riverains et/ou utilisateurs de la SNCF une information avérée, nous souhaiterions avoir un interlocuteur attitré dont le rôle serait d'assurer régulièrement un contact avec notre Collectif et les associations le composant.

Notre démarche ne vise qu'à tenter de faire évoluer positivement et de façon citoyenne les relations riverains / utilisateurs et SNCF. Nous précisons que notre Collectif est favorable au développement des transports en commun dans un souci de protection de l'environnement. …. »

A suivre….

La Voie Nouvelle Départementale

Le CADEB s'est exprimé sur le projet à l'occasion de la concertation publique organisée du 18 février au 6 mars 2006 (voir Lettre du CADEB N°5 de février 2006).
Un bilan de la concertation a été tiré lors de la séance du 23 juin 2006 au Conseil Général. A cette occasion, une réponse et des éclaircissements ont été apportés à plusieurs des questions posées par notre Collectif.
Le 24 novembre 2006, le Conseil général a adopté le projet de voie nouvelle en vue de l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique par le Préfet, prévue en juin 2007.
En tant que Collectif représentant la grande majorité des associations concernées par le projet, nous avons demandé un rendez-vous au Conseil Général pour faire le point sur le dossier avant l'enquête publique.

Pour en savoir plus

Sur la position du CADEB :
http://www.cadeb.org/
Sur le dossier: de nombreuses informations figurent sur le site du Département (rubrique actualité)
http://www.cg78.fr/

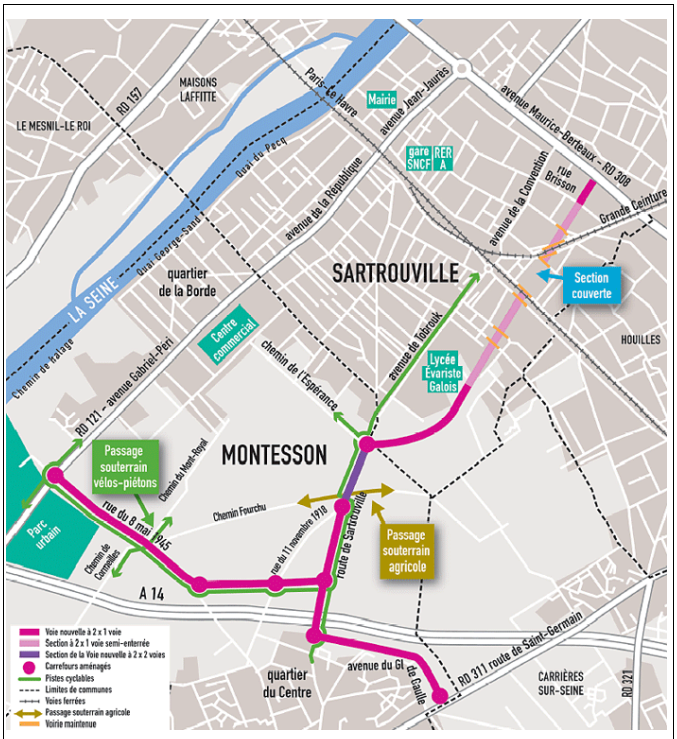

Le projet:
liaison nouvelle à 2 x 1 voie de 4,6 km sur Sartrouville et Montesson. (en rouge sur la carte)
Coût du projet : 95,8 M euros

ACTIVITE DU CADEB

Le CADEB visite l'usine du SITRU

Le 29 novembre dernier, une délégation d'une douzaine de membres du CADEB a visité l'usine d'incinération des ordures ménagères à Carrières sur Seine. Nicolas Rupp, responsable d'usine, et Lucien Parrot, vice président du SITRU, ont fait le point sur le chantier de modernisation du site.

Les membres du CADEB, avec Lucien Parrot, vice président du SITRU au centre, Emmanuelle Reidenbach, chargée de communication, à gauche et Nicolas Rupp, responsable d'usine à droite, avec un casque jaune.

Ce chantier d'envergure se poursuit normalement, avec la mise en place de la chaudière de la ligne d'incinération 1 bis et le raccordement au traitement des fumées. Compte tenu de la mise hors service et du démontage de l'ancien four N°1, la capacité totale de l'usine n'est pas modifiée.
Le chantier se terminera par des travaux architecturaux d'embellissement de l'usine.

De bons résultats pour les dioxines

Mesurés en juillet 2006 par le bureau Véritas, les rejets atmosphériques sont largement en dessous des normes.
C'est le cas notamment pour les rejets de dioxines, qui sont 22 fois inférieurs à la norme européenne. Une performance qui contribue directement à protéger notre nature et qui fait la fierté légitime du SITRU.
(Source: SITRU)

Nous rappelons que les résultats des mesures sont consultables en mairie à Carrières et Montesson. De plus , le CADEB en rend compte régulièrement.

Courrier des lecteurs

Par un courrier du 15 février 2007, l'un de nos lecteurs s'étonne de ce que rien n'est encore en place à la déchetterie de Carrières pour accueillir les DEEE (Déchets d 'Équipements Électriques et Électroniques) et les diriger vers une filière spécialisée de déconstruction et dépollution. Voici les informations que nous avons recueillies auprès du SITRU à ce sujet.

Dès l'automne 2006, le SITRU a passé un contrat avec Emmaus. Cette association s'emploie à réparer les équipements informatiques ou ménagers pour les revendre ou les donner. (voir lettre du CADEB N°7)
En ce qui concerne les matériels définitivement hors d'usage, le SITRU va construire dans les deux mois environ un auvent pour stocker les DEEE à l'abri des intempéries à l'intérieur de la déchetterie. (il faudra trouver de la place…). Un contrat va ensuite être passé avec un repreneur spécialisé et agréé.

Le dossier devrait donc évoluer dans les mois à venir.
Il n'est pas inutile non plus de rappeler qu'en cas d'achat d'un équipement neuf, le vendeur est tenu de reprendre l'appareil usagé (un pour un).

Ce dossier des DEEE sera à l'ordre du jour du forum sur le tri et la gestion des déchets organisé à Sartrouville le 12 mai prochain.(voir en page 2 le communiqué du SITRU.).

ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

Chatou: quel urbanisme pour demain?

Pour bien saisir l'importance du PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'une commune, il faut savoir qu'il s'agit d'un document administratif qui, par sa partie réglementaire, codifie l'urbanisme (c'est à dire le cadre de vie des habitants de ladite commune) et ceci pour une dizaine d'années.
Pour bien comprendre la démarche de la municipalité de Chatou, rappelons la genèse du PLU voté début novembre 2006.

Un projet dévastateur

Notons, d'abord, que Chatou a ceci de particulier que 2/3 d'entre nous résident en collectifs, dans des zones qui, à moins de démolition, sont de fait inconstructibles et que par ailleurs l'essentiel des espaces verts catoviens sont situés en zone pavillonnaire et sont privés.
Aussi quand en octobre 2004, à l'initiative de la municipalité, est soumis à enquête publique un projet de PLU, s'attaquant aux seules zones non encore bétonnées c'est à dire les zones pavillonnaires en les densifiant à outrance et en y permettant des collectifs (dits petits), en n'interdisant plus la démolition des villas de caractère, bref en sacrifiant le cœur verdoyant de Chatou, c'est une levée de protestations légitimes de la part des catoviens. Les nombreux registres sont remplis d'observations qui clament leur opposition à ce projet dévastateur. Le Commissaire Enquêteur émet un avis défavorable.

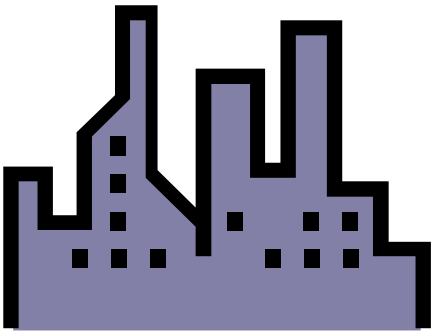

Après hésitation, devant la « bronca » massive des catoviens, le Maire décide de refaire une enquête publique.

Nouvelle enquête publique

Avec quelques modifications mineures du projet, qui ne diminuent pas la défiguration de Chatou, la nouvelle enquête publique débute en octobre 2005.
Malgré une « bronca » encore plus massive sur les registres avec même une manifestation sur la voie publique, les commissaires enquêteurs n'émettent pas d'avis défavorable. On peut se demander quel est le rôle joué par cette enquête publique?
Bien sûr, profitant de cet heureux concours de circonstance, la municipalité fait voter dans la foulée le projet de PLU.
Et depuis, des demandes de permis de construire « bétonnants» se préparent à la hâte car il faut rattraper le temps perdu: l'argent ne doit pas dormir.
Comme quoi les « bétonneurs » de tout poils, dont les sirènes ont été si attrayantes, se découvrent en se frottant les mains. Mais quand les catoviens vont découvrir la réalité de la « bétonnisation » de ce PLU municipal, le réveil risque d'être virulent dans ses conséquences.
En tant qu'association agréée pour l'urbanisme et la protection de la nature, nous continuerons à sauvegarder l'environnement.

Docteur Toulon
Président de l'Association pour la sauvegarde de Chatou.

Sartrouville - Montesson

Le Centre de Sécurité Sociale va fermer

Le centre de Sécurité Sociale 66, situé en centre ville à Sartrouville, devait fermer ses portes fin janvier 2007. Révélée par l'association du quartier de la mairie de Sartrouville dans son bulletin de décembre 2006, l'annonce de cette décision a suscité « étonnement puis indignation ». Cinq associations membres du CADEB ont réagi immédiatement dans un courrier du 15 janvier 2007 adressé au président de l'assurance maladie des Yvelines. « Nous considérons que cette décision soudaine est inadaptée au bon fonctionnement de notre centre ville et aux besoins répertoriés de ses riverains.
Nous ne contestons pas que ce transfert de Centre puisse être motivé par des raisons certainement économiques (rationalisation et meilleure organisation des services). Mais il nous paraît indispensable de maintenir un point d'accueil / une antenne / un relais… dans nos quartiers du centre ville où chaque Sartrouvillois et Montessonnais pourra continuer à trouver un interlocuteur dédié. »
Le député de la circonscription, J. Myard et les maires des deux communes concernées, P. Fond et J-F Bel, sont intervenus dans le même sens.
Nous avons reçu en date du 30 janvier un courrier du président de la CPAM.
« A l'issue d'une entrevue le 26 janvier 2007, entre M. le Maire de Sartrouville, le Directeur de la Caisse Primaire et moi-même en qualité de président de cet organisme, je vous précise que le principe a été retenu de maintenir l'accueil du public dans les locaux actuels du centre 66.
De plus, les discussions se poursuivent entre la Caisse Primaire et la municipalité de Sartrouville afin de rechercher de nouveaux locaux permettant d'accueillir les assurés sociaux en centre ville. »

Une fois de plus, l'action conjointe des associations et des élus a porté ses fruits….

EN BREF

Actualité de l'environnement dans la Boucle

Plus de bus dans la Boucle

Une nouvelle ligne de bus vient d'être créée, en remplacement des lignes 11 et 18. C'est la ligne 19. Elle traverse la Boucle, de la gare de Houilles à celle du Vésinet-Le Pecq, en passant par le nouveau lotissement des Terres Blanches à Montesson et en desservant différents équipements publics. La fréquentation est de 1600 voyageurs/jour en semaine, contre 600 à l'époque des lignes 11 et 18. On estime l'impact journalier à 900 voitures/jour en moins sur les routes.

A Houilles et Sartrouville, les lignes 23 et 25, qui desservaient les gares de Houilles et Sartrouville ainsi que le centre ville de Houilles ont été rétablies dans leur fonctionnement initial, tant en ce qui concerne le tracé que les horaires. Le déficit est pris en charge sur le budget de la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de Seine).

La gare de Maisons embellie

Une immense fresque murale a été mise en place sur le quai en direction de Paris, à la grande satisfaction des voyageurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Maisons-Laffitte et la SNCF.

Les cyclistes apprécient Houilles

La ville de Houilles, malgré une voirie ancienne et non adaptée, a développé un réseau de 9 km d'aménagements cyclables très appréciés des ovillois. En revanche, un projet départemental prend du retard: il s'agit d'une liaison partant de la gare de Houilles en direction de Montesson et qui desservirait le lycée des Pierres Vives.

Sartrouville protège la Plaine

Entre la zone urbanisée et la plaine cultivée, s'insère ce qu'on appelle « les franges de la plaine » Il s'agit de petites parcelles, appartenant à de nombreux petits propriétaires privés, servant de potagers, de remisages et entreposages divers, laissées en friches ou abritant des constructions plus ou moins provisoires. En fait toute installation doit faire l'objet d'un permis de construire. Un procès verbal d'infraction vient d'être notifié à un propriétaire installé illégalement en limite de commune, près de la route qui mène à Montesson. Une plainte va être déposée par la ville si le terrain n'est pas remis en son état antérieur.

Sartrouville:les cyclistes attendront

Le développement des circulations douces (piétons, cyclistes) figure parmi les priorités du PLU (plan local d'urbanisme) récemment adopté par la ville. Toutefois, n'est rien prévu pour les cyclistes dans le budget 2007.
Nos propositions exprimées dans la Lettre N°8 restent d'actualité. Le détail figure sur le site de Réseau Vélo 78.
http://reseauvelo78.free.fr/26%2002%202006%20projet%20sarttrouville.pdf

Halte aux feux rouges « grillés »

Pour améliorer la sécurité routière, la ville du Vésinet a accepté de tester un radar qui flashe les contrevenants aux feux rouges. Ce dispositif est installé sur le Boulevard Carnot, dénomination locale de la D 186 qui relie Le Pecq à Nanterre, à un carrefour très dangereux.
L'homologation du matériel devrait intervenir prochainement., ce qui permettra de le rendre « opérationnel ».

Chatou: Le barrage sera reconstruit

Impossible de réhabiliter l'actuel barrage de Chatou qui date de 1933. Un nouvel ouvrage sera donc construit, d'ici 2011. Il aura la même fonction que l'ancien, c'est à dire réguler le niveau de la Seine pour permettre la navigation. Il y aura bien une passerelle de service accolée au barrage, mais elle ne sera pas accessible au public. Dommage: elle aurait été utile pour les piétons et les cyclistes...

Croissy crée du logement social

La loi SRU complétée par la loi de Cohésion Sociale impose aux communes un minimum de 20% de logements sociaux. Comme plusieurs autres villes de la Boucle, Croissy en est loin, avec un parc social de seulement 10.09% au 1 janvier 2005. Mais, afin de concilier cadre de vie et mixité sociale, la commune a décidé de rattraper son retard. 15 logements sociaux ont été inaugurés en novembre 2006 et 18 autres sont en chantier pour l'année 2007.

Les berges de Seine réhabilitées

A Croissy, le chantier a commencé sur les huit secteurs d'urgence où la berge menaçait de s'effondrer. Les techniques utilisées font principalement appel au « génie végétal », c'est à dire la plantation d'arbres et arbustes et l'enherbement des surfaces. Les travaux, retardés par la montée des eaux, s'étaleront encore sur plusieurs mois.

La végetterie sera-t-elle couverte?

Malgré une amélioration indiscutable, les odeurs persistent autour de la déchetterie verte de Montesson. Une solution radicale et séduisante consisterait à enfermer l'activité de compostage à l'intérieur d'un hangar clos. Une étude et un chiffrage sont en cours

Des jardins familiaux à Montesson

La ville a acquis un terrain de 9000 m2 situé à l'entrée du centre ville près du cimetière. Cinquante parcelles y seront crées, avec chacune un abri de jardin, un compteur d'eau et deux réceptacles pour les eaux de pluie. Il est prévu d'accueillir les premiers jardiniers en mai prochain.

Plaine: les maraîchers signent

Les agriculteurs de la plaine de Montesson le demandaient depuis longtemps : ils viennent de signer avec la Région Ile de France des baux à long terme, d'une durée de 18 ans, contre 3 ans auparavant. Cela leur permettra d'investir et de raisonner sur la durée, pour continuer à cultiver des salades (environ 1/3 de celles produites en région parisienne). Le maintien de l'activité maraîchère dans la Boucle est essentiel, pour l'emploi (une centaine de personnes) et pour l'environnement (présence d'une coupure verte).

HISTOIRE DE LA BOUCLE

Quelques projets auxquels nous avons échappé

A l'heure de la révision du Schéma Directeur d'Ille de France, qui a pour ambition de « définir la destination des territoires d'ici à 2030 » et « d'anticiper le visage nouveau de la métropole », c'est à un retour en arrière sur des projets futuristes que nous invite Françoise Denais, membre de l'Association du quartier de la Mairie à Sartrouville.

Des projets de canaux

Chez les autres, mais pas chez nous

Le site d'Achères fut bouleversé à partir de 1876 par le projet du Conseil municipal de Paris d'envoyer les eaux d'égouts de la capitale irriguer la plaine (les champs d'épandages). Les premières irrigations ont commencé en 1895 (*c'est une longue histoire, la première station d'épuration d'Achères ouvrit en 1940*)). Mais avant (et après) cette date, de multiples pétitions furent lancées, assorties de manifestations. En 1886, les habitants d'Achères, de La Frette et d'Herblay, les premiers concernés par les nuisances ainsi projetées (appuyés par les journaux satiriques de l'époque dont le Charivari), étaient parmi les plus virulents. Ils réclamèrent ni plus ni moins la construction d'un canal (espérons malgré tout qu'ils l'imaginaient « couvert »), pour conduire les eaux des égouts de Paris en droite ligne dans la Manche, près de Dieppe !!! Pourquoi pas. Ce sont les Normands qui auraient été contents !!

Une autre histoire de canal

Cette fois, nous sommes en 1994, et le projet vient de la très sérieuse Direction Régionale de l'Équipement.
Il figure dans la brochure du Schéma Directeur de l'Ile de France. Au chapitre intitulé « Atténuer les effets des inondations », il était envisagé, entre autres réalisations, la construction « *d'un tunnel court-circuitant la boucle de Gennevilliers, pour réduire les hauteurs de crues à la traversée de l'agglomération* ». Il est évident que le méandre ainsi concerné aurait pu couler des jours tranquilles. !!!. Mais… qu'advenait-il de l'aval et de la boucle de Montesson en particulier ? ça c'est de la régulation !!!

Dans la Plaine de Montesson inondée, les tours remplacent les salades

En 1963, l'hebdomadaire Paris Match proposait un curieux dossier qui nous transportait « en l'an 2000 » et qui était censé être un remède à l'asphyxie de Paris, problème récurrent. L'architecte dont le dossier était présenté, voulait supprimer (intention louable) la circulation automobile du centre de la capitale en réalisant sous le lit de la Seine (et sous tout son parcours dans l'agglomération), une ville souterraine de 14 niveaux, regroupant les principales activités d'une ville. Nous passerons sur les aménagements décrits pour nous attarder sur le fait que les travaux sous entendaient en priorité de limiter le tirant d'eau du fleuve à 3 m de profondeur, (nécessaire à la navigation), le surplus de l'eau ainsi que les eaux d'inondations éventuelles étant envoyé, grâce à « 16 tuyaux » (on peut imaginer leur diamètre !) jusqu'à Montesson, pour alimenter un lac artificiel de 200 hectares, limité par un barrage de retenue constitué par les remblais de terre provenant du creusement du fleuve !
Sur ce lac ainsi créé, une ville lacustre serait construite : tours flottantes d'habitations et d'activités diverses, entourant le palais (également flottant) de la présidence de la République : cet endroit deviendrait « *le nouveau centre de prestige de Paris* » !!!. – Les dessins illustrant le tout, (assez cauchemardesques !) montraient des tours elliptiques ou pyramidales de 200 ou 300 m de hauteur, et les légendes précisaient que les habitants pourraient ne les quitter que rarement puisqu'ils y trouveraient tout ce qui fait la vie (foyer, travail, loisirs…) Cet article, paru à une époque où les médias n'avaient pas encore la diversité qu'ils ont plus de 40 ans plus tard avait fait alors beaucoup de bruit. Mais on peut réfléchir aujourd'hui lorsque l'on voit les réalisations de Shanghai ou de Dubaï !

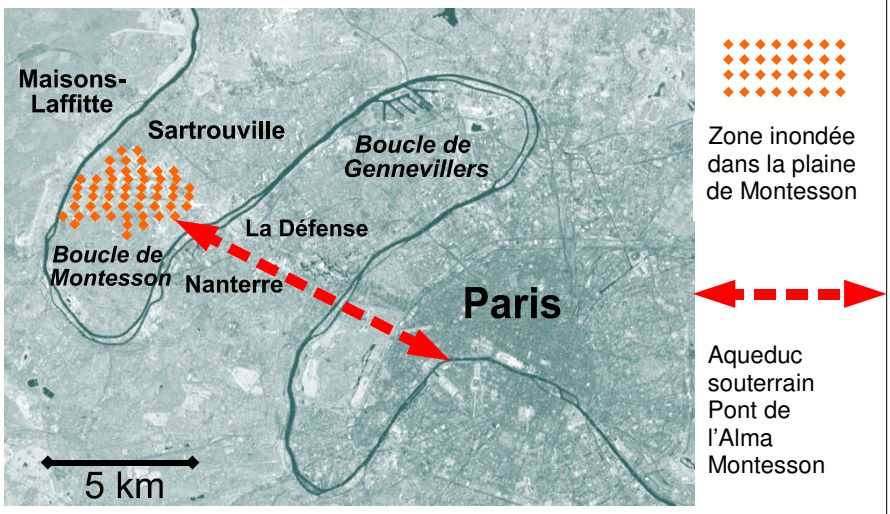

Des tours seront construites sur la plaine de Montesson inondée (200 ha)

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL

Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel :
cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet:
www.cadeb.org/

SIRET: 484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente :
Paulette Menguy

Vice Président :
Alex Ballot

Secrétaire Général:
Jean-Claude Parisot

Secrétaire :
Gérard Moulin

Trésorier:
Patrick Bayeux

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CADEB

Carrières Autrement
Alex Ballot Tél : 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

Comité des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Écho de Houilles
Lionel Carrara Tél : 01 34 26 18 13

La Boucle Verte
Francis Bonnemason laboucleverte@yahoo.fr Tél : 01 39 68 28 35
Site Internet : www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Robert Charvet Xarpents@wanadoo.fr Tél : 01 39 13 10 11

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@neuf.fr Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Martine Rol marcelle.rol@club-internet.fr Tél : 01 74 08 47 88

Pour la sauvegarde de Chatou
Georges Pouyeto Tél : 01 30 71 18 33

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Jean-Louis Le Berre associationvaudoire@gmail.com Tél : 01 30 86 92 92

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21

Sauvegarde du Vésinet
† Charles Gourdet

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine-vivante@club-internet.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Françoise Delbart francoise.delbart2@wanadoo.fr Tél : 01 39 52 09 71

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante : Collectif d'associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel 14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine-vivante@club-internet.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr